

PUBLICATION LE 30 janvier 2019

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE PRESSE

Cet avis sera transmis par courriel automatiquement aux supports de presse choisis, soit :  
Var Matin - version Resumée

AVIS

AVIS DE PUBLICITE

**COMMUNE DE LA LONDE LES MAURES**

M. François DE CANSON - Maire  
Place du 11 novembre  
BP 62 - 83250 LA LONDE LES MAURES  
Tél : 04 94 01 55 00

**[W](#) Correspondre avec l'Acheteur**

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Estimation de la valeur totale des acquisitions pour l'ensemble de la durée de l'accord-cadre

Valeur estimée (H.T.) : 200 000,00 €

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

<b>Objet</b>	<b>Numéro de la consultation : 19011 Fourniture de matériel sportif</b>
Référence	19011/BO
<b>Type de marché</b>	Fournitures
<b>Mode</b>	Procédure adaptée
<b>Code NUTS</b>	FRL05
<b>Durée</b>	Date prévisionnelle de début des prestations : 01/04/2019
<b>DESCRIPTION</b>	Forme de marché : à bons de commande avec maximum. Attribution d'un marché unique.
<b>Code CPV principal</b>	<b>37400000</b> - Articles et équipements de sport
	La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Non
<b>Forme</b>	Prestation divisée en lots : Non
Quantité ou étendue	Montant total des prestations pour la durée de l'accord-cadre : Période n°1 Maximum HT 200 000,00 euro(s) Total : 200 000,00 euro(s) Valeur estimée hors TVA : 200 000,00 €

Conditions relatives au contrat

**Financement** Prestations réglées par des prix unitaires Prix actualisables. Aucune avance prévue. Délai global de paiement des prestations de 30 jours.

**Forme juridique** Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire de l'accord-cadre. Interdiction de présenter plusieurs offres en agissant en qualité de membres de plusieurs groupements.

**Conditions de participation**

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**  
:

**Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**  
Liste et description succincte des conditions :

Références requises mentionnées dans les documents de la consultation.

**Capacité économique et financière :**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :  
Références requises mentionnées dans les documents de la consultation.

**Référence professionnelle et capacité technique :**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :  
Références requises mentionnées dans les documents de la consultation.  
Marché réservé : Non

**Critères d'attribution** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération  
20 % : Délai de livraison  
80 % : Prix des prestations

**Renseignements****Correspondre avec l'Acheteur****Documents**

Dossier de consultation sur demande :  
Commune de la Londe Les Maures  
Place du 11 novembre  
83250 LA LONDE LES MAURES  
Tél : 04 94 01 55 00  
**marches-publics@lalondelesmaures.fr**

**Offres**

Remise des offres le **25/02/19 à 11h00** au plus tard.  
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.  
Unité monétaire utilisée, l'euro.  
Validité des offres : **120 jours** , à compter de la date limite de réception des offres.

**Dépôt**

- **Déposer un Pli dématérialisé**

**Renseignements complémentaires**

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. En revanche, la transmission des documents sur un support physique électronique (CD-ROM, clé usb...) n'est pas autorisée. Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (CD-ROM, DVD-ROM, clé usb) ou sur support papier. Cette copie doit être placée dans un pli portant la mention « copie de sauvegarde », ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Elle est ouverte dans les cas suivants : - lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans le pli transmis par voie électronique ; - lorsque le pli électronique est reçu de façon incomplète, hors délai ou n'a pu être ouvert, à condition que sa transmission ait commencé avant la clôture de la remise des plis. Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles. Chaque document pour lequel une signature est requise doit faire l'objet d'une signature électronique au format XAdES, CAdES ou

PAdES. La signature électronique du pli ne vaut pas signature des documents qu'il contient. Conformément à l'arrêté du 12 avril 2018 relatif à la signature électronique dans la commande publique, la signature doit être une signature avancée reposant sur un certificat qualifié, tel que défini par le règlement européen n° 910/2014 du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques (eIDAS). Toutefois, les certificats de signature de type RGS demeurent valables jusqu'à leur expiration. Après attribution, l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier pour donner lieu à la signature manuscrite de l'accord-cadre par les parties. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation. Numéro de la consultation : 19011

## **Recours**

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Toulon

5 rue Racine

BP 40 510 83041 Toulon Cedex 9

Tél : 04 94 42 79 30 - Fax : 04 94 42 79 89

**[greffe.ta-toulon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-toulon@juradm.fr)**

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Toulon

5 rue Racine

BP 40 510 83041 Toulon Cedex 9

Tél : 04 94 42 79 30 - Fax : 04 94 42 79 89

**[greffe.ta-toulon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-toulon@juradm.fr)**

Envoi le 30/01/19 à la publication

Publication aux supports de presse suivants : Var Matin